

REGLEMENT CASDEN BANQUE POPULAIRE – MA BELLE TRIBU

ARTICLE 1 : SOCIÉTÉ ORGANISATRICE

La CASDEN Banque Populaire, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable – Siège Social : 1 bis rue Jean WIENER 77420 Champs sur Marne – Siren n° 784 275 778 – RCS Meaux.

Organise le 16 octobre 2019 un jeu avec un tirage au sort gratuit sans obligation d'achat à l'occasion du Forum national des associations qui se tiendra au Palais des Congrès - 2, Place de la Porte Maillot 75 017 Paris.

ARTICLE 2 : PARTICIPATION

Ce jeu avec tirage au sort est réservé exclusivement aux personnes physiques majeures présentes lors du Forum national des associations le 16 octobre 2019.

Ne peuvent participer les salariés ou représentants de la Société organisatrice ou ayant collaboré à son organisation ainsi que leurs proches (conjoints, enfants, frères et sœurs et les autres résidents du même foyer).

ARTICLE 3 : PRINCIPE DU JEU ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

A l'occasion du Forum national des associations qui se tiendra au Palais des Congrès de Paris le 16 octobre 2019, un quiz de cinq questions, portant sur le financement participatif, sera mis à disposition des participants.

Pour participer au jeu, il suffit aux participants de répondre au quiz en ligne à l'adresse suivante :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScmkGup4muzEdH82esG6PuPq0YdGcwUV1OE6P9RmveMiJwq4g/viewform>

Seuls les participants ayant correctement répondu aux cinq questions de ce quiz, participeront à un tirage au sort organisé par la Société organisatrice.

Le quiz correctement renseigné vaut bulletin de participation.

Tout bulletin de participation incomplet, illisible, falsifié ou avec des coordonnées erronées sera considéré comme nul.

Ce tirage au sort est limité à une seule participation par joueur. En conséquence, un seul bulletin de participation doit être rempli par personne physique sur toute la durée de l'opération.

Le non-respect de ces points du Règlement entraîne l'annulation de la participation.

Il n'y aura qu'un seul gagnant.

Un tirage au sort sera organisé à la CASDEN/Ma Belle Tribu, 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs sur Marne parmi la liste des participants ayant dûment remplis les bulletins de participation comportant les bonnes réponses au quiz, et respecté les conditions d'inscription ci-dessus.

Ces bulletins doivent parvenir à la Société organisatrice au plus tard à la fin du Forum, soit le 16 octobre 2019 à de 8h30 à 18h, heure de Paris. Toute tentative d'inscription après cette date ne sera pas validée.

Toute fraude ou tentative de fraude entraînera l'exclusion ou l'élimination de son auteur au présent jeu. La Société organisatrice se réserve le droit de procéder à toutes vérifications qui lui sembleront utiles.

ARTICLE 4 : DOTATION

Le tirage au sort désignera :

- **1 seul gagnant qui recevra une caméra sportive 4K Ultra HD.**

ARTICLE 5 : ATTRIBUTION ET LIVRAISON DES DOTATIONS

Le participant ayant gagné sera informé individuellement par email ou par téléphone par l'équipe Ma Belle Tribu de la Société organisatrice.

Le lot est nominatif et ne pourra être échangé ni contre un autre prix ni contre une quelconque valeur monétaire.

Le gain sera remis au gagnant par courrier postal.

Au cas où le lot ne serait pas réclamé dans un délai de 90 jours après annonce du gain par la CASDEN Banque Populaire, le gagnant sera considéré comme ayant renoncé à son lot.

Celui-ci sera alors offert dans le cadre d'autres manifestations organisées par la Société organisatrice.

ARTICLE 6 : RESPONSABILITE DE LA SOCIETE ORGANISATRICE

La société organisatrice n'est pas responsable en cas de mauvais acheminement du courrier, ni des détériorations pendant le transport du lot.

La Société organisatrice n'est pas responsable de tous faits qui ne lui seraient pas imputables, notamment en cas d'incident survenu, en dehors de tout manquement de sa part, à l'occasion de l'utilisation et/ou de la jouissance du lot gagné ou en cas de force majeure susceptible de perturber, modifier ou annuler le tirage au sort.

La Société organisatrice ne pourrait être tenue pour responsable si le lot proposé n'était pas disponible aux dates voulues. En cas d'indisponibilité, un lot d'une valeur équivalente serait attribué au gagnant.

En cas d'annulation du tirage au sort, aucune compensation d'aucune sorte (financière ou autre) ne sera attribuée au gagnant.

ARTICLE 7 : INTERRUPTION DU JEU

La Société organisatrice se réserve la faculté, en cas de force majeure, d'annuler ou de prolonger l'opération, ou d'en modifier les modalités. Sa responsabilité ne pourra être engagée et aucune indemnité de quelque nature que ce soit ne saurait être versée aux participants si, par suite de cas de force majeure indépendant de sa volonté, l'action devait être modifiée ou annulée.

ARTICLE 8 : APPLICATION ET ACCEPTATION DU REGLEMENT

La participation à ce jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent Règlement.

Si une ou plusieurs dispositions du présent Règlement étaient déclarées nulles ou inapplicables, les autres clauses garderaient toute leur force et leur portée.

ARTICLE 9 : DISPONIBILITE DU REGLEMENT

Le Règlement complet sera envoyé gratuitement à toute personne sur demande écrite adressée à CASDEN Banque Populaire/Ma Belle Tribu 1, bis rue Jean Wiener 77 420 Champs sur Marne ou en envoyant un email à : mabelletribu@casden.banquepopulaire.fr.

Dans ce cas, les frais d'affranchissement concernant les demandes de règlement seront remboursés au tarif lent en vigueur en joignant un RIB ou RIP d'un compte ouvert au nom du participant (une demande par participant) ainsi que la photocopie d'une pièce d'identité du demandeur.

ARTICLE 10 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

La reproduction, la représentation ou l'exploitation de tout ou partie des éléments composant le jeu sont strictement interdites.

Tous les noms de produits ou marques cités appartiennent à leurs propriétaires.

ARTICLE 11 : CONTESTATIONS/RECLAMATIONS/LITIGES

Toute contestation à ce jeu ou réclamation ne sera prise en considération que dans un délai de 2 mois à partir de la fin du jeu et devra être adressée à l'adresse suivante :

CASDEN Banque Populaire
Service Réclamations
1 bis rue Jean Wiener
77 420 Champs sur Marne

Toute éventuelle contestation sera arbitrée par la Société organisatrice.

Toute difficulté relative à l'interprétation, l'exécution de ce Règlement sera réglée à l'amiable entre les parties. Si dans le mois qui suit, aucun accord n'est trouvé, le litige pourra être soumis aux Tribunaux compétents.

Le présent Règlement est soumis à la loi française.

ARTICLE 12 : PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

1. Gestion du jeu concours

La collecte des données conditionne la participation au jeu-concours. Elles permettent à la CASDEN Banque Populaire/Ma Belle Tribu de prendre en compte votre participation au jeu, de contacter le gagnant et de lui communiquer son lot. Ce traitement de donnée est basé sur votre consentement (article 6 (1) a du règlement général sur la protection des données – RGPD).

Durée de conservation des données : les données seront conservées un an après la date du jeu-concours du 16/10/2019 au 16/10/2020.

2. Abonnement à la newsletter

Le traitement de vos données a pour objet l'envoi des lettres d'information de Ma Belle Tribu.

Ce traitement de donnée est basé sur votre consentement (article 6 (1) a du règlement général sur la protection des données – RGPD).

L'adresse e-mail sera conservée tant que la personne concernée ne se désinscrira pas (via le lien de désinscription intégré aux newsletters, ou en envoyant une demande au délégué à la protection des données via l'adresse suivante : dpo@casden.banquepopulaire.fr).

3. Pour les deux traitements

Les données sont destinées à la CASDEN Banque Populaire, responsable de traitement, située à Champs sur Marne (77420) et représentée par son directeur général Madame Garcelon.

Coordonnées du délégué à la protection des données (DPO) : le DPO est joignable :

- Sur le formulaire de contact du site www.casden.fr, rubrique « protection de mes données personnelles » ;
- Par email : dpo@casden.banquepopulaire.fr ;
- Par courrier postal : CASDEN BP – Délégué à la protection des données personnelles – 1 bis rue Jean Wiener – 77420 Champs sur Marne.

Les données sont destinées à la direction de la communication de la CASDEN Banque Populaire.

Utilisation du service Google Form

La CASDEN Banque Populaire utilise les services de Google LLC (Google Form) pour recueillir votre participation au jeu et votre abonnement à la newsletter. Les données que vous saisissez sur ce formulaire sont donc transférées vers Google LLC, sise en Californie (Etats-Unis), qui bénéficie du Bouclier de protection des données (Privacy Shield).

En outre, par ce biais, Google collecte un certain nombre de données vous concernant (exemples : votre adresse IP et d'autres données collectées par le dépôt de cookies sur votre terminal). Cette collecte de données est sujette à la Charte de confidentialité de Google, accessible sur ce lien : <https://privacy.google.com/intl/fr/your-data.html> (lien disponible en octobre 2018).

Droit des personnes concernées : vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et à la portabilité des données personnelles qui vous concernent. Vous disposez également d'un droit d'opposition ou à la limitation du traitement qui vous concerne.

Enfin, vous pouvez définir le sort post-mortem que vous souhaitez donner à vos données personnelles. Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement au traitement de ces données. Auquel cas, le traitement cessera à compter du retrait de votre consentement. Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données de la CASDEN Banque Populaire.

En outre, si vous n'êtes pas satisfait du traitement de votre demande concernant le traitement de vos données personnelles par la CASDEN, vous avez la possibilité de saisir la CNIL.